Report des CAP de promotion A et B

La prochaine réunion de la CAP des attachés d'administrations parisiennes qui était prévue pour le 24 mars est reportée au 10 avril. Cette CAP formulera notamment un avis sur les promotions au choix au grade du principalat pour 2015.

Les nouveautés introduites l'an dernier par Mme Maïté Errecart, adjointe de Bertrand Delanoë chargée des ressources humaines, n'ont été reconduites que partiellement en 2015.

Ainsi, les promotions au choix au grade du principalat seront bien prononcées au printemps (alors qu'elles l'étaient en juin avant 2014). Vos Directions ont ainsi dû transmettre leurs propositions de promotions à la DRH pour la première décade de février.

Par contre, et contrairement à ce que le Syndicat UNSA Attachés Paris avait demandé avec insistance, les promotions des agents de catégorie B dans le corps des attachés d'administrations parisiennes ne seront pas prononcées ce printemps (comme en 2014) mais seront examinées lors de la CAP de juin. Ceci est d'autant plus dommageable pour les bénéficiaires que les changements de corps prennent seulement effet à la date de la réunion de la Commission administrative paritaire alors que les changement de grade sont toujours effectifs au 1er janvier de l'année civile, quelle que soit la date de réunion de la CAP (pour peu que les intéressés remplissent les conditions statutaires pour être promus au Jour de l'An).